Avis à la population

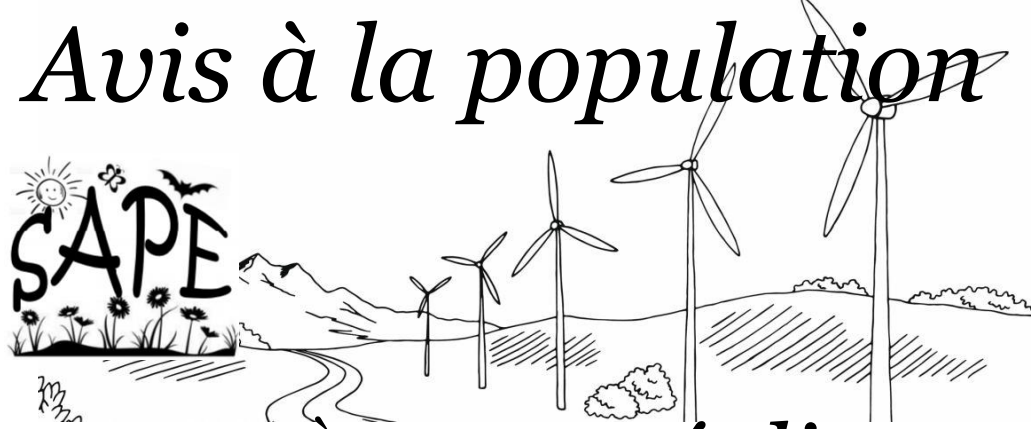

un 2ème parc éolien

Depuis 2018, un second projet éolien d'Abo Wind est en cours concernant les communes de Pleurs, Connantre et Linthes.

Sur le site du promoteur, le nombre d'éoliennes n'est pas encore défini mais il pourrait s'agir de 5 éoliennes supplémentaires.

L'autorisation environnementale va être déposée en 2022 pour lancer l'enquête publique en 2023.

Ce second parc appelé « ***Les Lisières*** » se situe entre Pleurs et Connantre en prolongement du parc de la grande plaine.

Mr Simonnet, maire de Pleurs, prétend qu'il est trop tard pour une consultation locale pour la grande plaine et trop tôt pour les Lisières. Ce n'est jamais le bon moment !

Toutefois au conseil municipal du 4 Mars 2022, il s'est engagé à mettre en délibération une consultation pour avis des électeurs Pleuriots sur l'implantation du parc éolien des Lisières.

Mais pourquoi attendre 2023 ?

Que craignez-vous Mesdames et Messieurs les élus, que la majorité des Pleuriots vous désavouent ?

Cette consultation peut être organisée dès maintenant et pour tout parc éolien venant s'installer autour de notre commune,

Déjà 4 ans que le projet est lancé, n'est-il pas temps d'avancer ?

Mesdames, Messieurs les élus, ***donnez la parole aux habitants.***

Le Sud Ouest Marnais « bénéficie » d'une densité éolienne 6 fois supérieure à la moyenne nationale en sachant que ces chiffres seraient multipliés par 3 en cas de réalisation des projets identifiés et en cours d'instruction par les services de l'administration. (Données DREAL 2022)

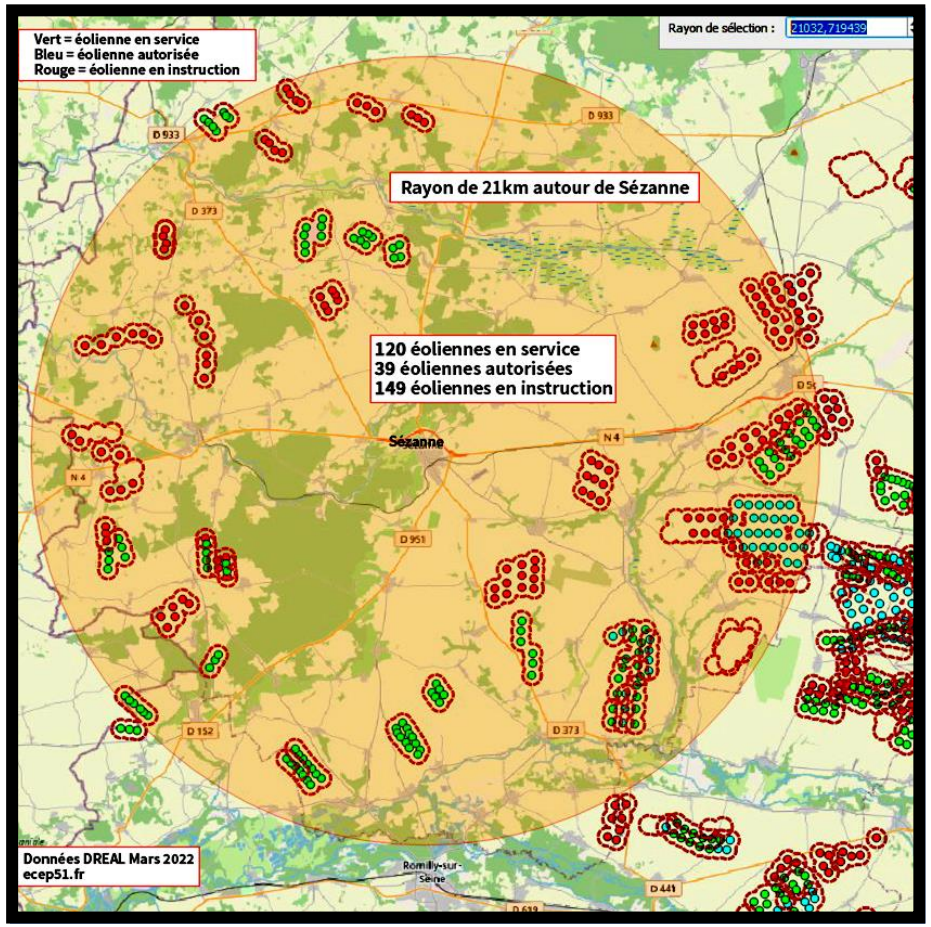

Plus de 8300 éoliennes en France pour produire seulement 6% d'énergie électrique.

Stoppons le massacre de notre territoire

Une pétition qui fait jaser à Pleurs …

La pétition de l'association S.A.P.E « CONTRE les projets éoliens à Pleurs et alentours » a récolté, en 15 jours, 478 signatures dont 280 sur Pleurs. Or, d'après certains de nos élus, il semblerait que 30% de ces 280 signatures ne seraient que le résultat de la complaisance des gens pour Delphine Aubert.

Nos conseillers remettent en cause la probité de la pétition, c'est d'un côté porter bien peu d'estime à la conviction des signataires et d'un autre côté, une façon de justifier leurs propres choix. Un choix personnel qui ne reflète pas forcement le sentiment général dans notre commune.

Les élus Pleuriots doutent de cette pétition ?

Il ne tient qu'à eux de la contredire en organisant ***une consultation locale;*** elle pourrait, alors, confirmer leur doute.

Dans le cas contraire …

Qu'est-ce qu'une consultation locale ?

La loi du 13 août 2004 a créé dans le code général des collectivités territoriales une nouvelle section « **Consultation des électeurs** » (Art. L1112-15 et suivants), Les électeurs eux-mêmes peuvent être à l'initiative d'une demande de consultation.
La consultation locale **n'est qu'une demande d'avis,** et « après avoir pris connaissance du résultat, le conseil municipal arrête sa décision (Art. L1112-20). C'est notamment ce qui différencie la consultation du référendum local.

Réunion d'information
Sur les projets éoliens autour de Gaye
Dimanche 15 mai à 10h
Salle d'évolution (cour d'école)
Gaye

Animé par Ecep51

Un soutien

Le Sénateur de la Marne, ***René-Paul Savary*** est intervenu en notre faveur auprès du Préfet pour réclamer une consultation locale et un moratoire.
Certains de nos élus prennent en compte les nombreuses associations qui s'insurgent contre les procédés de ces acteurs de l'éolien subventionnés par l'argent public et qui profitent de notre naïveté et de notre méconnaissance en la matière.
Cependant, il n'est pas besoin d'être expert sur le sujet pour affirmer haut et fort que le nombre exponentiel d'éoliennes saccage notre territoire.
Pour nous aider dans cette lutte et optimiser les actions à venir, S.A.P.E a rejoint Ecep51 Environnement Champenois En Péril.
Ce collectif créé en Avril 2021 regroupe déjà 15 associations.

Une pétition est mise en ligne sur ecep51.fr
« STOP à l'invasion éolienne »

Stop Aux Projets Eoliens
Et
Savoir Apprendre Partager Ecouter

Si vous souhaitez adhérer à l'association S.A.P.E
Contactez Delphine au 06.73.52.11.25
Un groupe FB du même nom est à votre disposition.
N'hésitez pas à nous rejoindre.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.